



PRIMA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2019

1ère session extraordinaire de 2019

23 è 24 di maghju

23 et 24 mai

2019/E1/053

Question déposée par Julien PAOLINI au nom du groupe FEMU A CORSICA

Objet : *Stratégie de protection de la biodiversité*

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,
Monsieur le Président de l'Office de l'Environnement de la Corse,

Le 6 Mai 2019, la Plateforme Intergouvernementale sur la Biodiversité et les Services Écosystémiques ([IPBES](#)) a publié un rapport inédit sur l'effondrement de la biodiversité et l'extinction massive des espèces à l'échelle planétaire. Ce rapport, élaboré par plus d'une centaine d'experts issus d'une cinquantaine de pays, démontre la relation étroite entre les choix de développement économique et leurs impacts sur la nature. L'étude cible notamment les changements d'usage des terres et de la mer comme l'un des principaux facteurs de disparition de la biodiversité.

La Corse est loin d'être épargnée par ces phénomènes en raison notamment de l'artificialisation croissante des sols et de la sur-fréquentation des sites touristiques. A titre d'exemple pour les écosystèmes terrestres, 6500 permis de construire ont été octroyés cette année, soit une augmentation de 26 % entre 2018 et 2019 alors que dans le même temps, le nombre de permis de construire a diminué dans presque toute la France. Au sein des écosystèmes marins et littoraux, la fréquentation humaine n'a cessé d'augmenter au fil des années à l'instar des îles Lavezzi, dans lesquelles elle est passée d'environ 120 000 personnes dans les années 90 à 250 000 personnes aujourd'hui. Ici plus qu'ailleurs et aujourd'hui plus qu'hier, les politiques publiques doivent intégrer la notion de protection de la biodiversité.

Lors de l'examen du rapport 2019/O1/083 sur le développement durable présenté le 28 mars dernier, vous avez Monsieur le Président du Conseil Exécutif indiqué que l'année 2019 verra « l'adoption d'une véritable stratégie de développement durable basée sur l'intelligence territoriale de l'action publique et la réalisation d'actions phare ». Parmi vos principales actions en faveur de la protection de la biodiversité, je

citerai la lutte contre la pollution en Méditerranée menée en votre qualité de Président de la Commission des Iles d'Europe ou encore celle contre les espèces exotiques envahissantes dans le cadre des programmes européens portés par l'OEC. Cette volonté d'un changement de modèle s'est également traduite par des motions adoptées récemment par notre Assemblée : mise en œuvre de l'objectif « zéro Glyphosate », mesures relatives à la biosécurité pour limiter l'introduction d'organismes nuisibles, mise en place d'un dispositif d'accès et de partage des avantages, etc.

Par ailleurs, je souhaite rappeler que notre majorité reste fondamentalement attachée aux objectifs du PADDUC, notamment celui de « garantir par une réglementation adaptée, le maintien du capital environnemental du territoire et de sa biodiversité qui d'une part, en fait toute la richesse et d'autre part, constitue le moteur de l'attractivité et de la notoriété de l'île ». Comme nous l'avons rappelé lors du rassemblement de Galeria le 12 Mai dernier, le développement touristique et économique de notre territoire doit aujourd'hui se concilier avec la nécessité de préserver l'environnement dans un contexte conflictuel lié à l'occupation des espaces.

Enfin, le rapport de l'IPBES souligne la nécessité d'adopter des approches intersectorielles (énergie, agriculture, transport, environnement, etc.) qui prennent en compte l'indispensable compromis entre développement économique et conservation de la biodiversité. Fort de ce constat, pouvez-vous, Monsieur le Président du Conseil Exécutif, nous préciser les actions stratégiques que vous envisagez de mener pour une gestion intégrée des problématiques relatives à l'usage des espaces naturels et à la préservation de la biodiversité insulaire ?